Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

APOLEA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 93.400 euros
Siège social : Digital Park – 801 avenue des Champs Blancs – 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
RCS RENNES 518 572 409

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT -

Troisième résolution
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'assemblée générale, sur proposition du gérant, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 63.469 euros, de la manière suivante :

- Au compte "Autres réserves", en intégralité, soit.....63.469 €
  Ce qui porte le solde de ce compte à la somme de 4.751.075 euros.

  Total affecté .....63.469 €

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale **constate** que les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 4.853.815 euros.

Dividendes distribués antérieurement

L'assemblée générale **prend acte** que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Dates / Exercices	Distribution totale	Dividendes éligibles à la réfaction de l'article 158-3, 2° du CGI	Dividendes non éligibles
AGM 25.06.2025 (ex clos 31.12.2024)	300.000 €	300.000 €	-
AGOA 30.07.2024 (ex clos 31.12.2023)	-	-	-
AGOA 31.10.2023 (ex clos 31.12.2022)	-	-	-

- ADOPTION -

Cette proposition d'affectation du résultat a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2026.

Certifiée conforme.

Monsieur Olivier MÉRIL
Gérant

Signé par :
Olivier Méril
1098D80B4403429...

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Eric Lagadec
Antony Laloue
Fabrice Guillery
Guillaume Trébossen
Rodolphe Auguin
Experts-Comptables associés

Chrystelle Berthelot
Rozenn Bihan
Florent Richard
Associés

Certifiés conformes.

Olivier Méril

Signé par :
Olivier Méril
1098D80B4403429...

SARL APOLEA

801 avenue des Champs Blancs

35110 CESSON SEVIGNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**

5, rue Jean-Marie David - Parc d'activités de la Teillais - 35740 Pacé
Tél : 02 99 85 55 81
1, rue Alain Gerbault - 56000 Vannes
Tél : 02 97 26 55 52
contact@excelis-conseil.fr
RCS Rennes B 444 344 964 - Excelis Conseil, SAS au capital de 60 000 € inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Bretagne

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

BILAN

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	5 599	610	4 988	118
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	160 317	15 000	145 317	146 273
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	1 664 935	7 390	1 657 545	181
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 830 851	23 000	1 807 851	146 571
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 616		12 616	
	Autres créances	1 167 651		1 167 651	4 186 952
	Charges constatées d'avance	947		947	45
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	3 861 079	92 667	3 768 411	668 002
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	8 717 074		8 717 074	152 378
	Total de l'actif circulant (IV)	13 759 366	92 667	13 666 699	5 007 377
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	15 590 217	115 667	15 474 550	5 153 949

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	1 181 213	4 186 997

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 93 400)	93 400	93 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	9 340	9 340
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 687 606	1 352 584
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	63 469	3 635 022
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 853 815	5 090 346
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	798 021	2 408
	Emprunts et dettes financières divers (2)	8 634 650	5 552
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 377	27 342
	Dettes fiscales et sociales	33 737	28 302
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 106 950	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	10 620 735	63 603
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	15 474 550	5 153 949

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	10 620 735	63 603
(2)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

COMPTE DE RESULTAT

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	284 833		284 833	236 000
	Montant net du chiffre d'affaires	284 833		284 833	236 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			9	601
	Total des produits d'exploitation			284 842	236 601
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			164 838	120 994
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 907	14 590
	Salaires			189 425	154 112
	Cotisations sociales			77 480	49 330
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			729	239
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4	2
	Total des charges d'exploitation			468 381	339 266
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(183 540)	(102 665)

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(183 540)	(102 665)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	74 646	263 622
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	25 590	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	26 702	14 239
	Reprises sur dépréciations et provisions	3 990	
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	131 868	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	64 599	
	Total des produits financiers	327 395	277 861
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75 841	43 206
	Intérêts et charges assimilées (3)	3 590	20
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	955	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	80 386	43 226
	RESULTAT FINANCIER	247 009	234 635
	RESULTAT COURANT avant impôts	63 469	131 970
	Produits exceptionnels		3 612 869
	Charges exceptionnelles		26 732
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 586 137
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		83 085
	Total des produits	612 237	4 127 331
	Total des charges	548 767	492 309
	BENEFICE OU PERTE	63 469	3 635 022

(2) dont produits concernant les entitées liées	69 186	250 062
(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

ANNEXE

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Faits caractéristiques et autres informations sur les comptes

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la cession de 9 551 titres de la société MV GROUP, dont le pourcentage de détention est passé de 56,82% à 56,44%. L'opération a engendré une plus-value dans les comptes de 130 913 euros.

En date du 2 février 2025, une convention de gestion centralisée de trésorerie a été mise en place entre la société mère APOLEA et ses filiales MV GROUP, YUMENS, GOOD BUY MEDIA , KPI ADVANCE, AVANCI et NM DATA. Cette convention a pour objectif d'optimiser la gestion de trésorerie du groupe. Elle se concrétise par l'ouverture d'un compte bancaire centraliseur au nom de la société mère, vers lequel est opéré le nivellement du solde des comptes bancaires respectifs de chacun des filiales. Ainsi, il est ouvert entre la société mère et chacune des filiales un compte courant qui enregistre les avances réciproques réalisées et par l'effet de nivellement du solde des comptes des filiales vers le compte centralisateur de la société mère.

En date du 1er mai 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 801 Avenue des Champs Blancs - 35510 CESSON SEVIGNE.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

A ce jour, nous ne connaissons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir une incidence sur le résultat de l'exercice.

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables prévues par :

- les articles L 123-12 et L 123-28-2 du Code de Commerce,
- les articles R 123-172 et D 123-208-1 du Code de Commerce,
- le Plan Comptable Général constitué par le nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 474 550** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **612 237** euros et un total **charges** de **548 767** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **63 469** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Principe de prudence,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception des modifications résultant de l'application du nouveau règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable dont les conséquences sont les suivantes :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique du transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et la mise à jour des modèles des états financiers.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Conformément aux dispositions de l'article 122-2 du règlement ANC n° 2014-03 modifié, la société a procédé, au cours de l'exercice, à un changement de méthode comptable prospectif dans le cadre de l'application du nouveau plan comptable général en vigueur au 1er janvier 2025.

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Règles et Méthodes Comptables

Ce changement porte sur :

- Des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figurés en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

1. Cession d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice 2025 : 131 868 euros
2. Valeur comptable des actifs cédés au cours de l'exercice 2025 : 955 euros

- Des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges :

1. Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 : 6 546 euros

Les principaux impacts concernant uniquement la présentation des états financiers :

Poste ancien PCG	Nouveau poste ANC 2022-06	Montant au 31/12/2025
Transfert de charges d'exploitation	Autres charges et produits d'exploitation	0 euros
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	Autres produits	0 euros
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Autres charges	0 euros

L'impact sur le résultat de l'exercice comparatif (N-1) :

	Avant réforme	Après réforme
Résultat d'exploitation	- 102 665 euros	- 103 230 euros
Résultat exceptionnel	3 586 137 euros	0 euros
Résultat net	3 635 022 euros	3 635 022 euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

La société applique, conformément à la réglementation comptable, les règles et principes comptables édictés par les réglements n° 2002-10 relatif aux amortissements et aux dépréciations des actifs et n° 2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Règles et Méthodes Comptables

Nature de l'immobilisation	Durée de Vie	Taux d'amortissement
Matériel de bureau et informatique	2 et 3 ans	50 % et 33,33 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par la coût d'achat, frais d'acquisition inclus. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations générales complémentaires

Rémunération de présidence

En date du 30 décembre 2022, la collectivité des associés de la filiale MV GROUP a décidé de fixer la rémunération d'APOLEA, au titre de ses fonctions de présidente de la société. Un montant forfaitaire a été déterminé.

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			2 908			2 908
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 884		2 691		3 884	2 691
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 884		5 599		3 884	5 599
FINANCIERES	Participations	146 273		15 000		955	160 317
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	181		1 664 754			1 664 935
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	146 453		1 679 754		955	1 825 252
	TOTAL	150 337		1 685 353		4 839	1 830 851

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	3 A	Linéaire		568		568
	Matériel de bureau, mobilier	2 - 3 A	Linéaire	3 765	161	3 884	42
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 765	729	3 884	610
	TOTAL			3 765	729	3 884	610

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation		15 000		15 000
	Sur immobilisations : autres immo. financières		7 390		7 390
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	43 206	53 451	3 990	92 667
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	43 206	75 841	3 990	115 057
	TOTAL GENERAL	43 206	75 841	3 990	115 057
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières		75 841	3 990	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 616	12 616	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	336	336	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	50 857	50 857	
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 106	18 106	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	36 784	36 784	
	Groupe et associés	1 061 567	1 061 567	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	947	947	
	TOTAL DES CREANCES	1 181 213	1 181 213	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	798 021	798 021		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 377	47 377		
	Personnel et comptes rattachés	2 210	2 210		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 541	30 541		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	866	866		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	119	119		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 106 950	1 106 950		
	Groupe et associés	8 634 650	8 634 650		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	10 620 735	10 620 735		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	358			

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		49 401
Autres créances clients		12 616
Clients - FAE MVG	12 616	
Autres créances		36 784
Intérêts courus à recevoir OPLCM	36 784	

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		70 789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 108
Fournisseurs - Fnp	21 513	
Groupe - FNP MV Group	18 595	
Dettes fiscales et sociales		30 681
Provision pour congés payés	2 091	
Frais personnel à payer	119	
Taxe apprentissage libératoire	20	
Formation continue OPCO	25	
Provision charges s/ cp	425	
URSSAF Tns	27 937	
TVS. à payer	63	

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		947	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		947	

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 335,00	40,0000	93 400,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 335,00	40,0000	93 400,00

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	93 400				93 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	9 340				9 340
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 352 584	3 335 022			4 687 606
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3 635 022	(3 635 022)		63 469	63 469
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 090 346	(300 000)		63 469	4 853 815

Date de l'assemblée générale	25/07/2025
Dividendes attribués	300 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	300 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	4 790 346
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	4 790 346
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(236 531)

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Docusign Envelope ID: 0B904B51-1BAE-8BEC-8211-7295ED0C2726

Filiales et participations

1/1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS MV GROUP	3 843 749	56,44	143 077	143 077	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	3 843 749	56,44	143 077	143 077	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCV DIGITAL PARK	20 587	36,80	1 840	1 840	
SAS OPLCM	(112 632)	20,00	400	400	1 088 351
SARL CHILLWOODS	(42 673)	16,67	15 000		10 000
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	(134 719)	73,47	17 240	2 240	1 098 351
C. Total des filiales et des participations (A+B)	3 709 030	129,91	160 317	145 317	1 098 351

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS MV GROUP		17 634 622	1 145 460		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		17 634 622	1 145 460		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCV DIGITAL PARK			15 587		
SAS OPLCM		14 990	(56 493)		
SARL CHILLWOODS		239 417	(49 232)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		254 407	(90 138)		
C. Total des filiales et des participations (A+B)		17 889 029	1 055 322		

APOLEA

SARL au capital de 93 400 €
Siège social : 801 AVENUE DES CHAMPS BLANCS
35510 CESSON-SEVIGNE
R.C.S. RENNES 518 572 409

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Geirec
Expertise comptable
Audit

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale Ouest Atlantique
276, Rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX

BDO

BDO ATLANTIQUE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale Ouest Atlantique
6 Les Balus
35760 SAINT GREGOIRE

A l'Assemblée Générale de la société APOLEA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APOLEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1er janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ce règlement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées pour la valorisation des titres de participations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES,
Le 26 juin 2026

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes

Représentée par :
Jean-Marie SCORDIA
Commissaire aux Comptes

Signé par Jean Marie Scordia
Le 26 juin 2026

doc_MZBn
tx_M3rBQ2ZaMOEv

Fait à SAINT GREGOIRE,
Le 26 juin 2026

BDO ATLANTIQUE
Commissaire aux Comptes

Représentée par :
Laurent DEBREE
Commissaire aux Comptes

Signé par Laurent DEBREE
Le 26 juin 2026

Signed with Universign
doc_MZBn
tx_M3rBQ2ZaMOEv

APOLEA

SARL au capital de 93 400 €
Siège social : 801 AVENUE DES CHAMPS BLANCS
35510 CESSON-SEVIGNE
R.C.S. RENNES 518 572 409

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Geirec
Expertise comptable
Audit

SAS GEIREC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale Ouest Atlantique

276, Rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX

BDO

BDO ATLANTIQUE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale Ouest Atlantique

6 Les Balus
35760 SAINT GREGOIRE

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	5 599	610	4 988	118
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	160 317	15 000	145 317	146 273
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	1 664 935	7 390	1 657 545	181
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 830 851	23 000	1 807 851	146 571
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	12 616		12 616	
	Autres créances	1 167 651		1 167 651	4 186 952
	Charges constatées d'avance	947		947	45
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	3 861 079	92 667	3 768 411	668 002
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	8 717 074		8 717 074	152 378
	Total de l'actif circulant (IV)	13 759 366	92 667	13 666 699	5 007 377
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	15 590 217	115 667	15 474 550	5 153 949
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			1 181 213	4 186 997

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 93 400)	93 400	93 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	9 340	9 340
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 687 606	1 352 584
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	63 469	3 635 022
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	4 853 815	5 090 346
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	798 021	2 408
	Emprunts et dettes financières divers (2)	8 634 650	5 552
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 377	27 342
	Dettes fiscales et sociales	33 737	28 302
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 106 950	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	10 620 735	63 603
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	15 474 550	5 153 949

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	10 620 735	63 603
(2)	Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	284 833		284 833	236 000
	Montant net du chiffre d'affaires	284 833		284 833	236 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			9	601
	Total des produits d'exploitation			284 842	236 601
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			164 838	120 994
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 907	14 590
	Salaires			189 425	154 112
	Cotisations sociales			77 480	49 330
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			729	239
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			4	2
	Total des charges d'exploitation			468 381	339 266
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(183 540)	(102 665)

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(183 540)	(102 665)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	74 646	263 622
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	25 590	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	26 702	14 239
	Reprises sur dépréciations et provisions	3 990	
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	131 868	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	64 599	
	Total des produits financiers	327 395	277 861
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75 841	43 206
	Intérêts et charges assimilées (3)	3 590	20
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	955	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	80 386	43 226
	RESULTAT FINANCIER	247 009	234 635
	RESULTAT COURANT avant impôts	63 469	131 970
	Produits exceptionnels		3 612 869
	Charges exceptionnelles		26 732
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 586 137
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		83 085
	Total des produits	612 237	4 127 331
	Total des charges	548 767	492 309
	BENEFICE OU PERTE	63 469	3 635 022

(2) dont produits concernant les entités liées	69 186	250 062
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Faits caractéristiques et autres informations sur les comptes

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la cession de 9 551 titres de la société MV GROUP, dont le pourcentage de détention est passé de 56,82% à 56,44%. L'opération a engendré une plus-value dans les comptes de 130 913 euros.

En date du 2 février 2025, une convention de gestion centralisée de trésorerie a été mise en place entre la société mère APOLEA et ses filiales MV GROUP, YUMENS, GOOD BUY MEDIA , KPI ADVANCE, AVANCI et NM DATA. Cette convention a pour objectif d'optimiser la gestion de trésorerie du groupe. Elle se concrétise par l'ouverture d'un compte bancaire centraliseur au nom de la société mère, vers lequel est opéré le nivellement du solde des comptes bancaires respectifs de chacun des filiales. Ainsi, il est ouvert entre la société mère et chacune des filiales un compte courant qui enregistre les avances réciproques réalisées et par l'effet de nivellement du solde des comptes des filiales vers le compte centralisateur de la société mère.

En date du 1er mai 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 801 Avenue des Champs Blancs - 35510 CESSON SEVIGNE.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

A ce jour, nous ne connaissons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir une incidence sur le résultat de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables prévues par :

- les articles L 123-12 et L 123-28-2 du Code de Commerce,
- les articles R 123-172 et D 123-208-1 du Code de Commerce,
- le Plan Comptable Général constitué par le nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 474 550** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **612 237** euros et un total **charges** de **548 767** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **63 469** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Principe de prudence,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception des modifications résultant de l'application du nouveau règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable dont les conséquences sont les suivantes :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique du transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et la mise à jour des modèles des états financiers.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Conformément aux dispositions de l'article 122-2 du règlement ANC n° 2014-03 modifié, la société a procédé, au cours de l'exercice, à un changement de méthode comptable prospectif dans le cadre de l'application du nouveau plan comptable général en vigueur au 1er janvier 2025.

Règles et Méthodes Comptables

Ce changement porte sur :

- Des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figurés en résultat exceptionnel avant l'application du règlement :

1. Cession d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice 2025 : 131 868 euros
2. Valeur comptable des actifs cédés au cours de l'exercice 2025 : 955 euros

- Des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges :

1. Remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 : 6 546 euros

Les principaux impacts concernant uniquement la présentation des états financiers :

Poste ancien PCG	Nouveau poste ANC 2022-06	Montant au 31/12/2025
Transfert de charges d'exploitation	Autres charges et produits d'exploitation	0 euros
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	Autres produits	0 euros
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Autres charges	0 euros

L'impact sur le résultat de l'exercice comparatif (N-1) :

	Avant réforme	Après réforme
Résultat d'exploitation	- 102 665 euros	- 103 230 euros
Résultat exceptionnel	3 586 137 euros	0 euros
Résultat net	3 635 022 euros	3 635 022 euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

La société applique, conformément à la réglementation comptable, les règles et principes comptables édictés par les réglements n° 2002-10 relatif aux amortissements et aux dépréciations des actifs et n° 2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Nature de l'immobilisation	Durée de Vie	Taux d'amortissement
Matériel de bureau et informatique	2 et 3 ans	50 % et 33,33 %
Matériel de transport	3 ans	33,33 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par la coût d'achat, frais d'acquisition inclus. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations générales complémentaires

Rémunération de présidence

En date du 30 décembre 2022, la collectivité des associés de la filiale MV GROUP a décidé de fixer la rémunération d'APOLEA, au titre de ses fonctions de présidente de la société. Un montant forfaitaire a été déterminé.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			2 908			2 908
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 884		2 691		3 884	2 691
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 884		5 599		3 884	5 599
FINANCIERES	Participations	146 273		15 000		955	160 317
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	181		1 664 754			1 664 935
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	146 453		1 679 754		955	1 825 252
	TOTAL	150 337		1 685 353		4 839	1 830 851

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	3 A	Linéaire		568		568
	Matériel de bureau, mobilier	2 - 3 A	Linéaire	3 765	161	3 884	42
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 765	729	3 884	610
	TOTAL			3 765	729	3 884	610

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation		15 000		15 000
	Sur immobilisations - autres immo. financières		7 390		7 390
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	43 206	53 451	3 990	92 667
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	43 206	75 841	3 990	115 057
	TOTAL GENERAL	43 206	75 841	3 990	115 057
	Dont dotations et reprises - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises - financières		75 841	3 990	
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 616	12 616	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	336	336	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	50 857	50 857	
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 106	18 106	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	36 784	36 784	
	Groupe et associés	1 061 567	1 061 567	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	947	947	
	TOTAL DES CREANCES	1 181 213	1 181 213	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	798 021	798 021		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 377	47 377		
	Personnel et comptes rattachés	2 210	2 210		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 541	30 541		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	866	866		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	119	119		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 106 950	1 106 950		
	Groupe et associés	8 634 650	8 634 650		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	10 620 735	10 620 735		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	358			

Produits à recevoir

		31/12/2025
	Règlement ANC 2022-06	
Total des Produits à recevoir		49 401
Autres créances clients		12 616
Clients - FAE MVG	12 616	
Autres créances		36 784
Intérêts courus à recevoir OPLCM	36 784	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		70 789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 108
Fournisseurs - Fnp	21 513	
Groupe - FNP MV Group	18 595	
Dettes fiscales et sociales		30 681
Provision pour congés payés	2 091	
Frais personnel à payer	119	
Taxe apprentissage libératoire	20	
Formation continue OPCO	25	
Provision charges s/ cp	425	
URSSAF Tns	27 937	
TVS. à payer	63	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		947	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		947	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 335,00	40,0000	93 400,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 335,00	40,0000	93 400,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	93 400				93 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	9 340				9 340
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 352 584	3 335 022			4 687 606
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	3 635 022	(3 635 022)		63 469	63 469
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 090 346	(300 000)		63 469	4 853 815

Date de l'assemblée générale 25/07/2025
Dividendes attribués 300 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 300 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 790 346
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 790 346
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (236 531)

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	BDO				GEIREC			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 930	8 240	57,90	100,00	9 170	8 000	100,00	100,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	6 493		42,10					
Total	15 422	8 240	100,00	100,00	9 170	8 000	100,00	100,00

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

1/1

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS MV GROUP	3 843 749	56,44	143 077	143 077	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	3 843 749	56,44	143 077	143 077	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCV DIGITAL PARK	20 587	36,80	1 840	1 840	
SAS OPLCM	(112 632)	20,00	400	400	1 088 351
SARL CHILLWOODS	(42 673)	16,67	15 000		10 000
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	(134 719)	73,47	17 240	2 240	1 098 351
C. Total des filiales et des participations (A + B)	3 709 030	129,91	160 317	145 317	1 098 351

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS MV GROUP		17 634 622	1 145 460		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		17 634 622	1 145 460		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCV DIGITAL PARK			15 587		
SAS OPLCM		14 990	(56 493)		
SARL CHILLWOODS		239 417	(49 232)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		254 407	(90 138)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		17 889 029	1 055 322		